

Motion du 15 septembre 2015 de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication: «Pour des Fêtes de Genève de qualité et ouvertes à toutes et tous!»

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 25 janvier 2016,
dans le rapport M-1190 A/P-338 A)

MOTION

Considérant:

- que le départ du directeur des Fêtes de Genève implique la mise en place d'un nouveau concept pour l'édition 2016;
- que la rade de Genève est mise à la disposition de la Fondation Genève Tourisme & Congrès (FGT&C) par la Ville de Genève chaque année;
- que la communication de FGT&C autour du futur concept est jusqu'ici lacunaire,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de lui présenter un rapport détaillé au sujet des négociations en cours avec la Fondation Genève Tourisme & Congrès autour des Fêtes de Genève, comprenant notamment les exigences posées par la Ville de Genève dans le cadre de l'édition 2016 et suivantes.